

	OBJECTIF GENERAL	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES A METTRE EN ŒUVRE	MOYENS ET RESSOURCES
Description du Projet de l'Association Grain de Sénevé	Bâtir une société épanouie, écoco-responsable de son propre développement et fortement impliqué dans la gouvernance décentralisée, par l'amélioration de l'accès à l'électricité en milieu rural	OS 1 : Electrifier le centre agro écologie Grain de Sénevé pour des usages productifs	<ul style="list-style-type: none"> Une centrale électrique mixte fonctionnelle est installée dans le centre agro écologie « Grain de Sénevé » Une structure de gestion de la centrale est mise en place Un dispositif de gestion et de distribution est mis en place et dessert efficacement le centre, la population et des A.G.R (Activités Génératrices de Revenus). 	<ul style="list-style-type: none"> Concertation au niveau local Actions d'information, de communication et de sensibilisation des populations 	<p>1 000 Euros</p> <p>1 000 Euros</p>
		OS 2 : Renforcer les capacités opérationnelles du centre et des communautés d'acteurs économiques présents.	<ul style="list-style-type: none"> Le centre, les entreprises et les AGR bénéficient d'un courant électrique de qualité qui soutient réellement leurs activités, à un coût relativement abordable Plusieurs acteurs ont été identifiés, accompagnés et soutenus dans la concrétisation de leurs projets d'installation. 	<ul style="list-style-type: none"> Etudes préalables (études de faisabilité, étude de viabilité, élaboration des dispositifs de gestion et du mécanisme de fonctionnement des installations ...) Installations des équipements (groupe électrogène industriel (02), centrale solaire photovoltaïque, dispositif de connexion à l'énergie électrique public, compteurs...) 	<p>8 000 Euros</p> <p>55 000 Euros</p>
		OS 3 : impulser un développement économique et une valorisation des déchets avec une bonne gestion de l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> De nouvelles AGR et beaucoup d'autres entreprises se sont développées du fait de l'avènement de l'énergie De nombreux secteurs (agriculture, élevage, artisanat...) sont dynamisés L'activité commerciale est développée et prolongée au-delà du jour La productivité est améliorée du fait de l'utilisation de machines Les pertes post récoltes sont réduites grâce à une meilleure conservation (séchage, fumage, réfrigération, congélation). La production alimentaire est améliorée du fait de la présence de l'énergie pour l'irrigation Une agriculture de saison à faible empreinte carbone, de qualité des productions supérieures à celles des cultures de plein champ est développée. Un grand nombre d'activités, dont le tri des déchets, est développé au service de toute la population et de l'environnement. Des emplois agricoles, artisanaux, d'élevage et de transformation sont créés 	<ul style="list-style-type: none"> Construction d'une chambre froide. Installation d'un réseau de distribution. Appui au développement des entreprises (formation, appui, suivi-conseil...) 	<p>20 000 Euros</p> <p>5 000 Euros</p> <p>5 000 Euros</p>
					TOTAL
Indicateurs vérifiables	<p>Le TOGO enregistre un taux d'électrification à l'échelle nationale de 44.3% en déc. 2018</p> <p>Cependant, la couverture électrique en milieu rurale reste très faible, soit 08%</p>	<ul style="list-style-type: none"> 10 entreprises et AGR se sont connectés au réseau 100 % des entreprises partenaires raccordées payent leur électricité 80 % des pannes sont réglées par l'opérateur formé sans intervention extérieure 	<ul style="list-style-type: none"> 40 KWh/jour sont produits par la centrale et consommés par la communauté Le Chiffre d'affaire du Centre et de AGR s'élève à plus de 3 millions de Francs CFA dès la troisième année 50% des activités commerciales se prolongent au-delà du jour La productivité est améliorée de 20% au bout de la deuxième année 50% des agriculteurs pratiquent une agriculture de saison à faible empreinte Carbone Dix (10) nouvelles AGR ont vu le jour 100 emplois agricoles de transformation/pérennisation sont créés Le taux d'accès à l'eau, à l'hygiène, à l'éclairage et à des espaces tempérés sont améliorés et augmentés de 20% 15 femmes ont créé leurs entreprises ou ont lancé des AGR 	<ul style="list-style-type: none"> 50 personnes participent à la consultation et aux travaux de sensibilisation, d'information et de communication La centrale est installée, fonctionnelle et dessert la communauté Un dispositif de gestion et un mécanisme de fonctionnement sont adoptés et sont opérationnels (facture éditées et réglées...) Une équipe de gestion est recrutée et formée 	
Sources de vérification	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de la Banque Mondiale Rapport des Mines et de l'Energie du Togo Rapport de la Communauté Energie, Electrique du Togo (CEET) Rapports de l'Agence Togolaise d'Electrification Rurale et des Energie Renouvelables (AT2ER) 	<ul style="list-style-type: none"> Contrats passés avec l'opérateur Rapport d'état et de fonctionnement de la centrale et des dispositifs 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'exploitation Rapport de suivi-évaluation du projet Rapport d'audits de projet Rapports financiers. 	<ul style="list-style-type: none"> Facture émises Rapports financiers Rapport d'audit et de certification des comptes 	